



La lettre d'information

VENDEGIES-SUR-ECAILLON

#05 - Juillet 2022



au fil du Lonny

EDITO

Chères Vendégeoises, chers Vendégeois,

Les membres de la commission Culture et Communication et moi-même sommes heureux de vous adresser cette 5e lettre d'information qui vous présente les événements majeurs et les réalisations les plus importantes sur la commune depuis la parution du bulletin municipal du mois de janvier dernier.

Afin de réaliser des économies de papier et d'encre, tant pour la commune que pour la planète, dont il faut préserver les ressources, nous avons décidé de limiter à deux publications annuelles la diffusion des informations municipales : une fin juin/début juillet, couvrant les 6 premiers mois de l'année, l'autre au mois de janvier, plus étoffée, présentant de nombreuses rubriques (bilan de l'année, message des associations, état civil, renseignements pratiques...). Cette résolution nous a paru d'autant plus justifiée que la commune dispose de deux canaux d'information qui diffusent quotidiennement les informations municipales : la page Facebook **Au fil du Lonny** et l'application **PanneauPocket** qui compte actuellement 414 abonnés (contre 268 au mois de janvier).

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans adresser des remerciements à tous les bénévoles qui ont répondu à nos sollicitations : celles qui aident nos petits élèves à faire leurs devoirs les lundis et les jeudis et qui n'ont jamais failli à leur mission ; celles qui aident au service de cantine et assurent le nettoyage des locaux et qui ont été soumises à rude épreuve, en raison de nombreuses absences de personnel. Je remercie aussi le personnel communal qui a assuré son service et qui a dû s'adapter à de difficiles conditions de travail.

Ma reconnaissance va enfin aux Présidents d'associations et à leurs membres qui créent du lien social et dynamisent la commune.

Dans quelques jours, les juilletistes prendront leurs congés d'été, suivis par les aoûtistes. Aux uns et aux autres, je souhaite d'excellentes vacances. Qu'elles soient pour tous l'occasion de se reposer, de changer d'horizon, de se consacrer à d'autres activités, et surtout de profiter de ses proches.

Bien à vous,

Jean FAURE
Maire de Vendégies-sur-Ecaillon



Suite à la volonté de soutien aux Ukrainiens exprimée par M. le Maire, plusieurs initiatives ont vu le jour sur notre commune. Merci à tous les Vendégeois qui ont répondu à l'appel du Comité des fêtes, de l'APE et de la Municipalité. Vêtements, nourriture, et produits de première nécessité ont été acheminés à Solesmes, puis à Epinoy, d'où ils partaient ensuite en Ukraine pour être distribués aux populations en détresse.



Il s'agit d'Eclair, sympathique matou, demeurant ordinairement rue Basse. Tous les jours, il vient saluer M. le Maire et le personnel de la mairie qui ne manquent pas de lui prodiguer force caresses (et force croquettes !) pour le remercier de ses amicales visites !

UN VENDEGEOIS À L'HONNEUR

Ce n'est pas tous les jours que notre commune se trouve mise à l'honneur sur le plan national ! C'est pourtant ce qui est arrivé ce 5 avril dernier où l'un de nos concitoyens, **M. Didier VERPOORT**, demeurant rue de Sommaing, a été sacré champion de France aux 50 m, 800 m bi-palmes et 50 m en apnée au 5e championnat de France de Masters à Aix-en-Provence ! Nous adressons nos plus vives félicitations à ce Vendégeois qui porte les couleurs de notre village au plus haut niveau national.



Médailles du travail



En ce dimanche du 1er mai, 3 médaillés du travail ont été reçus en mairie pour une cérémonie au cours de laquelle ils se sont vu remettre le diplôme attestant de leurs qualités professionnelles.

> **Maria-Esther GAIONI**, médaille d'honneur, Echelon Grand Or.

> **Anne-Marie DE CLERCQ**, médaille d'honneur, Echelon Or.

> **Jean-Marc WITASSE**, médaille d'honneur, Echelon Or.

La Municipalité renouvelle ses chaleureuses félicitations à ces trois récipiendaires.



Remise des prix du concours des maisons illuminées

Le 26 février, a eu lieu à la mairie la remise des prix du concours des maisons illuminées. En présence de ses adjoints et de conseillers municipaux, M. le Maire a remercié et félicité les lauréats pour la qualité des décorations qui illuminent leurs maisons et contribuent à l'embellissement de notre village.

1ers ex aequo : Mme Dercourt et M. et Mme Perny

3e : Mme Peter

4e : M. et Mme Depré.

HEUREUX ANNIVERSAIRE À NOTRE DOYENNE !

Le 8 mai dernier, notre doyenne fêtait ses 99 ans. A cette occasion, M. le Maire, accompagné de Joselyne Gilleron et Daniel Boutelier, s'est rendu chez **Mme Aimée**

CARPENTIER, rue de Sommaing, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Accompagnée de sa fille Viviane DUCORNEZ, Mme CARPENTIER était ravie de recevoir les élus qui ont passé un très agréable moment avec notre doyenne qu'ils ont trouvée en pleine forme. Après deux heures d'échanges et d'évocation de souvenirs, ils l'ont quittée en lui souhaitant de la retrouver l'année prochaine pour souffler ses 100 bougies !



CONCERT DU NOUVEL AN

Pour la première fois dans notre commune, la Municipalité a organisé un concert du Nouvel An dans notre église. C'est ainsi que le dimanche 16 janvier, nombreux ont été nos concitoyens à être venus applaudir les 50 talentueux musiciens de l'Harmonie de Monchaux-Prouvy, parmi lesquels **Guillaume Delatte**, conseiller municipal.



DÉCÈS DE NOTRE DOYEN

Le doyen de la commune, **M. Paul DUCHATELET**, nous a quittés le 15 juin dernier. Né le 25 août 1928, il aurait eu 94 ans dans deux mois.

La Municipalité présente ses condoléances à sa famille.



CONCERT HOMMAGE A ANDRÉ RATTE

Le samedi 19 mars, ce sont les chorales « Vent de joie » et « L'Aventure continue » qui se trouvaient réunies dans notre église pour rendre un hommage à André Ratte, disparu il y a deux ans. L'auditoire a véritablement été conquis par la variété des morceaux et la qualité de leur interprétation. Bravo et merci à ces deux formations qui nous ont permis de passer un très agréable moment.

SALON de la bière



Après deux années blanches, le Salon de la bière a enfin pu fêter ses 20 ans le week-end des 18 et 19 juin dernier.

Après le discours d'accueil de Marie Guillaumon, présidente du Comité des Fêtes, M. le Maire a pris la parole pour rappeler l'origine de cet événement et souligner l'importance de cette manifestation qui compte parmi les plus importantes de notre village.

Avec ses adjoints et la plupart des conseillers municipaux, M. le Maire a ensuite fait le tour des différents stands et salué les nombreux Vendegois qui s'étaient déplacés pour l'occasion.





Fête de la musique

Pour cette édition 2022 de la fête de la musique, après 2 années blanches dues au Covid, la Municipalité avait demandé à 3 formations musicales vendegeoises d'animer la soirée ce vendredi 24 juin. C'est ainsi que Les Mômes de l'Ecaillon, La Chorale Vent de Joie, et Musique en Ecaillon se sont relayés pendant près de 3 heures sur le parking de la salle des sports, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux venu applaudir ces 3 formations musicales.



L'ÉCOLE Installation dans les nouvelles classes

Durant les dernières vacances de Noël, le mobilier et le matériel pédagogique des classes maternelles et du CP ont été transférés dans les nouveaux locaux. Ainsi, à la rentrée de janvier, élèves et professeurs ont pu s'installer dans leurs nouvelles classes. Un grand merci à nos employés communaux, à Louis Lebriez, conseiller municipal, qui est venu aider, à Daniel Boutelier, adjoint, qui a coordonné cette action, aux parents qui s'étaient proposés et à tous les bénévoles qui ont assuré le transport du mobilier et le nettoyage des locaux.



Eclairage de l'accès de l'école et au presbytère

À la fin du mois de janvier, afin de compléter l'éclairage de notre village, ont été réalisés les branchements électriques des mâts implantés quelques semaines auparavant sur la voie d'accès aux nouvelles classes maternelles et sur les escaliers conduisant au presbytère. Cette mise en sécurité de ces accès est bien appréciée de celles et ceux qui les empruntent quotidiennement.



Les travaux se terminent à l'ancienne école maternelle

Après la réfection des sanitaires et de l'électricité de l'ancienne école maternelle, afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos élèves de primaire qui occuperont désormais ces locaux, ce sont des travaux de peinture qui ont été entrepris pour que nos enfants trouvent des classes propres et accueillantes à la rentrée de septembre. Merci à nos employés communaux et en particulier à Bruno Deloge qui a été le maître d'œuvre de ces travaux d'embellissement.

Le jeudi 9 juin, M. le Maire, accompagné de Joselyne Gilleron et du Major de la gendarmerie de Solesmes, s'est rendu à l'école primaire afin de remettre le permis internet aux élèves de CM2. Le permis internet est un programme de prévention destiné à sensibiliser les enfants aux dangers d'internet. Toutes nos félicitations aux récipiendaires qui se sont vu remettre une clé USB offerte par la municipalité.



LES TRAVAUX



REMISE EN ÉTAT DE LA PORTE DE L'ÉGLISE



REMISE EN ÉTAT DE LA PORTE DE LA PORTE DU CIMETIÈRE



REMISE EN ÉTAT DE LA PORTE DE L'ESCALIER DONNANT ACCÈS AU PRESBYTÈRE

Portes et grilles étaient en triste état ! En février dernier, nos employés communaux ont entrepris de rafraîchir la grille du cimetière que la rouille commençait à attaquer sérieusement et de rénover la porte de l'église qui avait besoin d'un bon coup de lasure. L'objectif était aussi d'uniformiser les teintes des deux battants. Quant à la porte de l'escalier du presbytère, elle a été remise en état avant d'être repeinte. La serrure a également été changée.

LES TRAVAUX (suite)

NETTOYAGE DES CHÊNEAUX DEL'ÉGLISE

Faute d'entretien régulier, les chéneaux de l'église, remplis de terre et de végétation, n'évacuaient plus correctement les eaux de pluie qui risquaient, à terme, de s'infiltrer dans les murs et d'abîmer la peinture à l'intérieur de l'édifice. Un nettoyage complet de tous les chéneaux a donc été effectué récemment.

REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN DE LA JONQUIÈRES

Le chemin traversant la résidence La Jonquières était bien abîmé et cela faisait longtemps que ses habitants demandaient à ce qu'on rebouche les trous qui s'étaient formés au fil des ans. Profitant des travaux d'assainissement rue de Solesmes, la Municipalité a fait restaurer les parties endommagées, rendant ainsi aux résidents le plaisir de circuler sur une voie débarrassée de ses « nids de poule ».

RÂTELIER POUR VÉLOS

Afin de faciliter le stationnement des vélos, nos employés communaux ont installé un râtelier pour vélos devant le commerce d'alimentation de Pascal Houque. Une initiative très appréciée de celles et ceux qui viennent faire leurs courses à vélo.

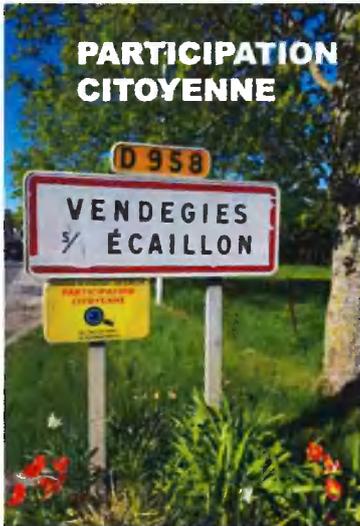
RÉNOVATION DES VANNES DU « MOULIN de VENDEGIES

Fin mars, a été signée une convention entre la mairie et le Syndicat du Bassin de la Selle afin que soient rénovées les vannes de l'ancienne station hydroélectrique située derrière la place du Monument. Cette rénovation permettra de réaménager le site et d'assurer une meilleure continuité hydro-écologique.

LOCATION SALLE DU PRESBYTÈRE

Afin de rendre service aux familles et de rentabiliser cette salle, la Municipalité a décidé de louer l'ancien presbytère aux familles désirant organiser une réception funéraire et ne pouvant l'organiser chez elles. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

PARTICIPATION CITOYENNE



Certains d'entre vous ont sans doute remarqué l'installation récente aux entrées de Vendégies de panneaux qui signalent l'adhésion de notre commune au dispositif « Participation citoyenne ». Cela fait suite à la réunion qui s'était tenue le 22 novembre avec le Major de la gendarmerie de Solesmes. Ces panneaux signifient que notre commune dispose désormais de « référents » (ils sont une vingtaine actuellement assez également répartis sur notre territoire communal) prêts à prévenir la gendarmerie s'ils constatent quelque chose de suspect dans leur secteur.

OPÉRATION SÉCURITÉ PAR LA GENDARMERIE DE SOLESMES

Le 3 février dernier, de 15h à 20h, la gendarmerie de Solesmes a organisé une vaste opération sécurité sur notre commune. Tous les véhicules entrants et sortants ont été contrôlés. Un nombre relativement faible de conducteurs étaient en infraction (défaut de permis de conduire, conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou de stupéfiants). Cette opération, coordonnée par le Major Doutremepuich, a reçu la visite de M. le Sous-Préfet de Cambrai qui a été reçu en mairie à cette occasion.



BOUGER POUR FAIRE RECULER LA DEPENDANCE

Sous la houlette de Joselyne Gilleron, le Relais autonomie du Cambrésis propose un atelier gratuit d'activités physiques adaptées aux seniors. Celui-ci a lieu tous les mardis de 11 heures à 12 heures à l'ancien presbytère. Deux accès sont proposés : par la rue de Solesmes, et, pour les personnes ayant des difficultés, par la rue de Sommaing. L'inscription est obligatoire au 03 27 77 72 72 ou sur accueil@dicestra.fr



OPÉRATION «TRANQUILLITÉ VACANCES»

Quelques conseils si vous partez en vacances. Afin d'éviter les mauvaises surprises, avant votre départ, activez le dispositif « OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES » en allant remplir le formulaire à la gendarmerie ou en le remplissant sur Internet. Vous vous assurez ainsi de la surveillance de votre domicile à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre.

